

Un mammifère peu connu de la faune de l'Ouest : le Vison

Mustela lutreola (Linnaeus, 1761)

par F. CHANUDET, P.-J.-H. VAN BREE et M.-C. SAINT-GIRONS *

Le Vison sauvage est un Mustelidae très proche du Putois, *Mustela putorius*, dont il présente la taille et l'aspect extérieur. Il en diffère par ses mœurs semi-aquatiques, ses pattes demi-palmées, la texture et la couleur du pelage ainsi que quelques caractères crâniens, en particulier la forme des bulles tympaniques. Celles-ci sont triangulaires et aplaties chez le Putois, elles sont renflées, allongées et nettement détachées du crâne chez le Vison.

On comprend que ces deux espèces aient longtemps été confondues. Le Vison a été signalé en France pour la première fois en 1839, dans la région atlantique, par DE SÉLYS-LONGCHAMPS, sans précision de localité. Dès 1842, LESSON le signale en Poitou et Saintonge (forêt de Schizé). Depuis, le Vison a été retrouvé dans la plupart des départements de l'Ouest et du Sud-Ouest de la France, de la Normandie aux Pyrénées.

Il s'y maintient encore mais le nombre des captures diminue de décade en décade et sa disparition totale est à craindre au cours des prochaines années, s'il ne bénéficie pas d'une protection immédiate et totale. A l'occasion d'une étude sur la taxonomie et la répartition de *Mustela lutreola* en France (VAN BREE et SAINT-GIRONS, 1966), nous avons pu examiner quelques spécimens provenant des départements de l'Ouest ; il nous a semblé utile d'indiquer les points de capture en Bretagne.

La vallée de la Loire, en aval de Tours, avec ses marais et ses nombreuses îles couvertes de taillis épais est un des derniers refuges du Vison sauvage. Le Musée d'Histoire Naturelle de Nantes possède des individus capturés depuis le début du siècle à Saint-Viaud, Frossay et au « sud de Nantes » sans indication précise. Le premier auteur de cette note a, en outre, dans sa collection, un animal capturé en 1942 dans la région nantaise et un autre provenant du lac de Grandlieu dont le crâne, malheureusement très abîmée, figure maintenant dans les collections du Musée Zoologique d'Amsterdam. En Vendée, le Vison a été capturé à Saint-Hilaire-des-bois (collection DURAND à la Roche-sur-Yon) et à la Tranche-sur-Mer (Musée d'Histoire Naturelle de Nantes, sans date).

* Musée d'Histoire Naturelle, La Rochelle, Muséum Zoologique, Amsterdam et Musée d'Histoire Naturelle, Brunoy.

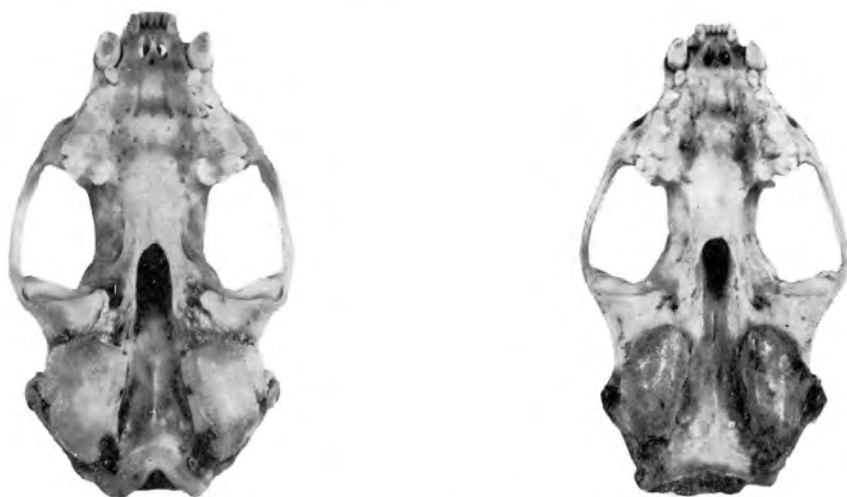


Fig. 1. — Crânes de *Mustela lutreola* et *Mustela putorius*
Remarquer les différences dans les bulles tympaniques

(Photo J. van der Kamp)



Fig. 2. — Vison européen capturé à Caupien (Gironde)
actuellement au Muséum zoologique de Munich



Fig. 3. — Tête de Vison européen (dessin original de F. CHAUNDET)

Le Vison n'a, semble-t-il, jamais été signalé dans le Morbihan. En Ille-et-Vilaine, un naturaliste optimiste (LAPOUGE, 1896) le donnait comme commun dans les arrondissements de Rennes, Redon et Vitré à la fin du XIX^e siècle. Il semble avoir maintenant sinon disparu, du moins s'être beaucoup raréfié. Par contre, il a été signalé dans le Finistère au début du siècle (GOURDON, 1910) et sa présence a été confirmée par la capture d'un mâle, le 31 mars 1959, dans la région de Quimper (collection F. CHAUNDET). Cet individu pesait (vidé), 0,800 kg. La longueur tête et corps atteignait 380 mm ; celle de la queue 175 mm (200 avec le pinceau terminal). M. LUCAS a eu l'obligeance de nous signaler la capture d'un Vison près de Landivisiau (Télégramme de Brest du 7/3/1956). Selon toute vraisemblance, il s'agit bien d'un Vison mais l'individu n'ayant pas été examiné par des Zoologistes, nous ne savons pas si celui-ci appartenait à l'espèce française, *Mustela lutreola*, ou à l'espèce américaine, *Mustela vison*. Nous pouvons faire des remarques analogues quant à l'observation rapportée par « La vie des Bêtes » (juin 1960). Cette observation circonstanciée rapporte la capture de deux Visons à Plussulien (40 km au sud-ouest de Saint-Brieuc) dans les Côtes-du-Nord. Il s'agit incontestablement de Visons et très probablement du Vison européen... mais nous n'avons pas de certitude absolue.

La présence du Vison dans la faune des départements bretons ne fait donc pas de doute. Notre objectif doit maintenant être de le protéger, là où il existe encore. Signalons que le Vison américain, *Mustela vison*, échappé des fermes d'élevage, est de taille généralement plus grande que l'espèce européenne et tend à la supplanter. La fourrure du Vison sauvage, en France, n'a pas plus de valeur marchande que celle du Putois.

BIBLIOGRAPHIE

- BREE (P.-J.-H. VAN), SAINT-GIRONS (M.-C.), 1966. — Données sur la répartition et la taxonomie de *Mustela lutreola* (Linnaeus, 1761) en France, *Mammalia* (sous presse).
 GOURDON (M.), 1910. — Note sur la capture de trois Visons dans la Mayenne, *Bull. Soc. Sc. Nat. Ouest de la France*, 10, 12-13.
 LAPOUGE (G.), 1896. — Le Vison en Bretagne, *Feuille jeunes naturalistes*, 305, p. 101.
 LESSON (R.-P.), 1842. — Nouveau tableau du règne animal, Mammifères. Paris, 204 p.
 SÉLYS-LONGCHAMPS (E. de), 1839. — Etudes de micromammalogie, Paris, 165 p.